

Résumé

1. Introduction

1.1. Historique

Ce rapport porte sur le projet Euro-TREND, intitulé « Développement d'une Fonction d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues ».

Dans un contexte où les systèmes de surveillance classiques accusaient un défaut de réactivité et de pertinence pour détecter plus rapidement les changements d'usage de drogues ou les nouvelles drogues, l'idée du projet était d'identifier, de décrire et de comprendre de manière précoce les nouveaux usages de drogues. Ce thème intéressait déjà plusieurs pays européens du Réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies (REITOX) ainsi que l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT). En effet, un travail européen (Griffiths *et al.*, 1999) sur la détection rapide des tendances émergentes liées à l'usage de drogues avait déjà été réalisé en 1999 : il présentait une synthèse de l'état des connaissances sur cette thématique. Elle proposait en outre un état des lieux de la situation dans cinq pays participants (Allemagne, Espagne, France, Grande Bretagne et Pays-Bas).

En décembre 2000, lors d'une réunion du Groupe horizontal drogue (GHD), des conclusions du Conseil relatives à la mise en réseau des informations sur les tendances et caractéristiques émergentes en matière de toxicomanie et polytoxicomanie et de risques associés ont été adoptées au sein de l'Union européenne (Référence : CORDROGUE 69/SAN 124 ; cf. annexes : « Council Conclusions on networking information on emerging trends and patterns in drug abuse and poly-drug use and the associated risks »).

En janvier 2001, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) a répondu à un appel à propositions (Références : DRG/2001) de la DG SANCO/G. Le protocole du projet déposé était le fruit d'une réflexion commune entre l'OFDT et plusieurs pays européens sur l'observation des phénomènes émergents liés aux drogues.

1.2. Contexte

Au moment où le projet a été élaboré, différents modèles de Systèmes d'information sur les drogues (SID) nationaux ou régionaux existent dans les pays européens. Des changements liés aux drogues ou à l'usage de drogues sont observés pour la première fois : ce sont des Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED). La circulation plus rapide des nouveaux produits et des nouvelles modalités d'usage facilite la diffusion de ces phénomènes. Or, les SID existants manquent souvent de sensibilité pour détecter ces PhED : une identification précoce permettrait de produire les informations nécessaires aux décideurs, aux professionnels et aux

usagers pour adapter leurs stratégies et fournir des réponses adaptées et plus rapides.

Dans ce contexte, il est apparu nécessaire de développer un modèle commun de Fonction d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues. Dans le cadre du réseau REITOX, qui contribue à l'amélioration et à l'harmonisation des SID nationaux, le projet Euro-TREND devrait faciliter la compatibilité des pratiques de surveillance entre pays partenaires.

Sept pays européens ont participé au projet : l'Allemagne, l'Espagne, la France, la Grèce, le Portugal, les Pays-Bas et la Suède. Deux agences européennes ont été associées au déroulement du projet par leur participation aux séminaires européens de validation des phases de travail. Il s'agit de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT, cf. annexes : « Lettre d'intérêt et d'appui technique de l'OEDT ») et de l'Agence européenne d'évaluation du médicament (AEEM). La Direction générale de la santé et de la protection des consommateurs (DG SANCO/G/2/ag) de la Communauté Européenne a accepté de participer au financement de ce projet. Il s'agit de l'accord de subvention n°SI2.323721 (2001CVG2-208) entre la Commission Européenne et l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), coordinateur du projet.

1.3. Objectif principal du projet

L'objectif assigné au projet était de développer un modèle commun de Fonction d'information précoce (FIP) sur les Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED) afin d'améliorer la sensibilité des Systèmes d'information sur les drogues (SID) des pays participants.

1.4. Objectifs secondaires du projet

Les objectifs secondaires du projet étaient les suivants :

- Renforcer les méthodes et les moyens d'identification des PhED au niveau européen dans le contexte d'un SID global, en s'appuyant sur des structures existantes.
- Elaborer une ou des stratégies de diffusion rapide des informations produites.
- Permettre un échange d'informations et d'expériences entre des groupes d'experts de sept pays de l'union européenne.
- Rédiger un manuel sur la collecte de données, l'analyse et la diffusion d'informations objectives liées aux phénomènes émergents en matière de drogue.

2. Conclusion

L'objectif principal et les objectifs secondaires assignés au projet, tels qu'ils sont rappelés dans l'introduction du présent rapport, ont été réalisés.

La structure du projet en six phases de travail, adaptée par l'ensemble des participants lors du séminaire européen préliminaire, a été respectée. Tous les objectifs des différentes phases de travail (cf. 2.1) ont été réalisés.

En raison du nombre important de participants au projet et de la difficulté de fixer des dates de réunion qui conviennent à la majorité d'entre eux, certains séminaires européens ont dû être différés. Le calendrier et la durée du projet ont alors été ajustés (Avenant n°1 de l'accord de subvention). Les deux tableaux récapitulatifs présentés dans le présent rapport permettent de visualiser à la fois la structure du projet et les dates de réalisation des différentes étapes de travail.

L'organisation des activités de ce projet à deux niveaux, national et européen, a permis de constituer et de renforcer des groupes d'experts nationaux qui se consacrent à l'identification précoce des nouveaux phénomènes liés aux drogues dans les pays participants. Ces groupes devraient constituer un élément fondamental pour la mise en œuvre et le développement d'une Fonction d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues. En outre, ce projet a permis un échange de connaissances, un partage d'expériences et une collaboration entre des experts des pays participants, autant d'éléments qui contribuent au développement de la Communauté Européenne.

Le travail réalisé durant ce projet et les résultats auxquels il a abouti devraient permettre de :

- Mettre en œuvre et développer une FIP dans chaque pays en adaptant ce modèle aux réalités nationales.
- Elaborer un processus d'échange d'informations sur les nouveaux phénomènes liés aux drogues et sur les aspects techniques d'observation et de production de l'information.
- Concevoir une Fonction européenne d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues, ce qui impliquera l'échange d'informations sur ces phénomènes, ainsi que leur investigation et la diffusion de l'information réalisés à l'échelle européenne.
- Améliorer et perfectionner ce modèle européen de Fonction d'information précoce.

This report was produced by a contractor for Health & Consumer Protection Directorate General and represents the views of the contractor or author. These views have not been adopted or in any way approved by the Commission and do not necessarily represent the view of the Commission or the Directorate General for Health and Consumer Protection. The European Commission does not guarantee the accuracy of the data included in this study, nor does it accept responsibility for any use made thereof.